

Le Journal des Yerrois

SUIVEZ-NOUS 
f   YERRES.FR

UNE VILLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



**20 ANS
DE PROJETS**



**LE BUDGET 2022
À LA LOUPE**



**DANS LES COULISSES
DE LA MÉDIATHÈQUE**

ANNE ROUMANOFF

TOUT VA PRESQUE BIEN !

Mise en scène : Gil Galliot Lumières : Sébastien Debant

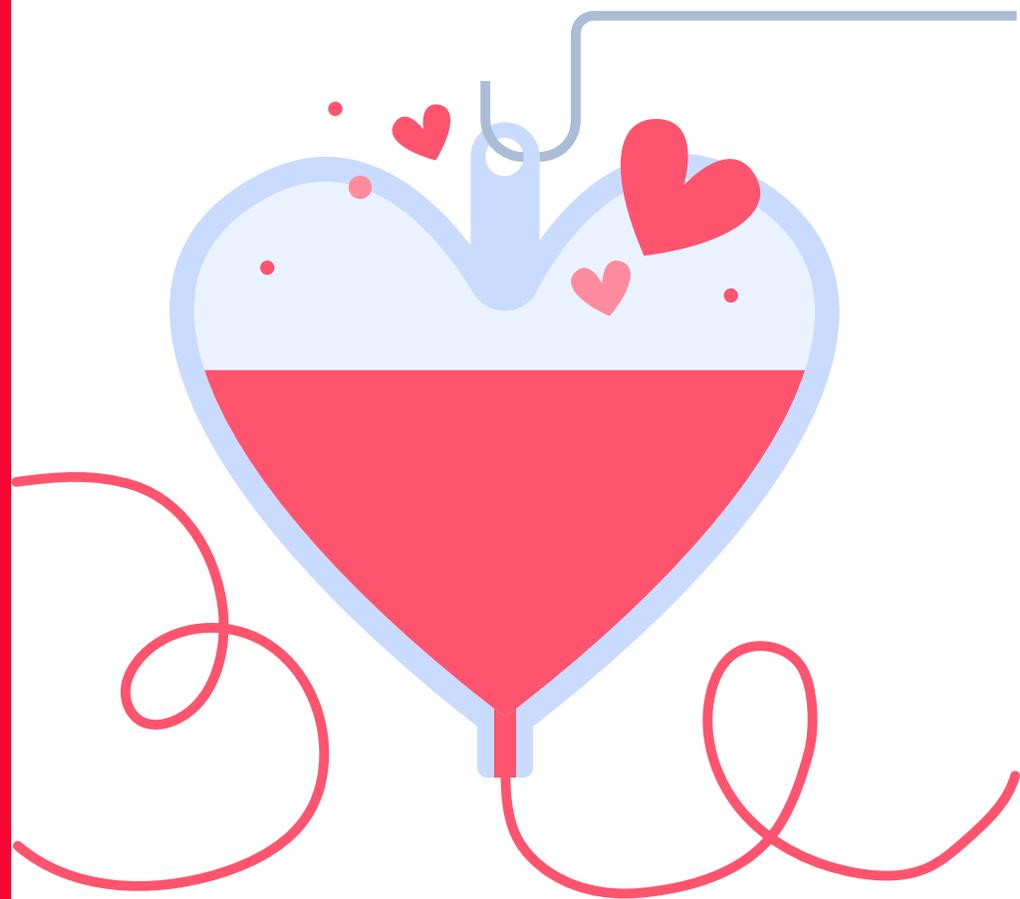


Avec son mordant habituel, Anne Roumanoff passe en revue les 18 mois qui viennent de s'écouler. Vaccin, passe sanitaire mais aussi le divorce, les sites de rencontre et tant d'autres sujets sont au menu de son dernier spectacle « Tout va presque bien ! »

VENDREDI 7 JANVIER

20H30 / CEC

TARIFS : 35 EUROS
(RÉSIDENTS DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE)
40 EUROS (HORS AGGLOMÉRATION)
RÉSERVATIONS : 01 69 02 34 35
[HTTPS://BILLETTERIE.AGGLOCULTURE.FR](https://billetterie.aggloculture.fr)



DON DU SANG

LUNDI 10 JANVIER

15H30-20H

GRANGE AU BOIS

SALLE DE L'ORANGERIE / 10 RUE DE CONCY

SUR RENDEZ-VOUS :
MON-RDV-DONDESANG.EFS.SANTE.FR

La culture, l'autre ADN de Yerres



Chers habitants de Yerres,

Notre commune est une ville référence pour sa douceur de vivre, son cadre de vie exceptionnel, sa sécurité, sa propreté, la qualité de son environnement préservé, son attractivité et la présence de nombreux commerces de proximité. Elle est une référence pour tout cela, oui, mais pas uniquement.

Le 6 décembre dernier, Guillaume Bénoliel, pianiste surdoué de notre Conservatoire de musique et de danse, se classait troisième de la finale de la XXII^e édition du Concours international des jeunes musiciens à Moscou. Une performance inédite réalisée par notre petit prodige du haut... de ses huit ans ! Ce n'est pas un hasard si Guillaume a choisi Yerres pour apprendre le piano, ses parents et lui ont trouvé chez nous un enseignement et un lieu de qualité.

Un peu plus tôt dans l'année, en juillet, notre Maison Caillebotte avait été plébiscitée par les Franciliens qui l'ont élue monument préféré de notre Région, avant qu'elle ne soit distinguée au niveau national comme le dixième « Monument préféré des Français » dans la célèbre émission éponyme de Stéphane Bern. Une grande fierté et une immense joie pour notre commune, mais aussi une renommée étendue qui s'est traduit par la venue de nouveaux visiteurs.

Guillaume Bénoliel, la Maison Caillebotte, deux symboles d'une ville où tous les arts sont représentés. Les arts plastiques avec les expositions organisées tout au long de l'année à la Ferme ornée, à l'Orangerie ou dans la Salle André Malraux. La musique avec les productions de notre Conservatoire et les concerts très appréciés de la nouvelle Pépinière. Les pièces de théâtre, ballets de danse, concerts classiques, concerts de variété..., cette saison culturelle de premier plan de notre Communauté d'Agglomération qui, chaque semaine ou presque, fait le plein de spectateurs au CEC. Sans oublier notre superbe médiathèque, notre cinéma Le Paradiso, la librairie Le Pain de 4 Livres, ces lieux de culture auxquels nous sommes tant attachés.

Notre Ville bénéficie aussi de son large tissu associatif qui sait si bien faire vivre l'art à Yerres. Bien entendu, je ne peux citer chacune d'elles nommément, mais toutes nos associations culturelles font un travail extraordinaire pour vous faire partager de belles émotions, l'amour et le plaisir de la création, mais aussi le sens de la fête et du divertissement qui font le sel de la vie. La plupart d'entre elles ont maintenu leurs activités au maximum ces derniers mois, adaptant leurs pratiques aux mesures sanitaires, gardant le lien avec leurs adhérents et élèves. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Une chose est sûre, cette année encore, la culture sera l'autre ADN de Yerres.

AVIS À NOS LECTEURS

En raison de l'élection présidentielle qui se déroulera les 10 et 24 avril 2022, Nicolas Dupont-Aignan, Député de l'Essonne et conseiller municipal de Yerres, suspend son éditorial jusqu'à ce que le scrutin ait eu lieu, conformément au Code électoral.

Olivier Clodong

Maire
Conseiller départemental de l'Essonne

*Très belle année 2022
à chacune et chacun de vous.
Fidèlement à vous.
Olivier Clodong*



**LES TRAVAUX
DE VOIRIE ET
D'AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE PUBLIC
SE POURSUIVENT
DANS LA VILLE...**



▲ Sur le quartier de la gare, la dalle qui doit accueillir les futurs commerces et services publics est terminée et la cour centrale matérialisée. Les niveaux souterrains du parking réservé aux usagers de la gare, comme celui destiné aux résidents des futurs logements, sont achevés et la rampe d'accès aux véhicules est construite.



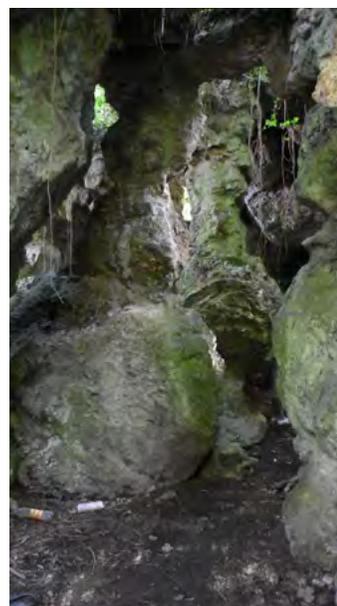
▲ Début décembre, un chantier s'est ouvert rue des Vignes. Une entreprise a procédé à des travaux de marquage au sol afin de mieux réglementer le stationnement.



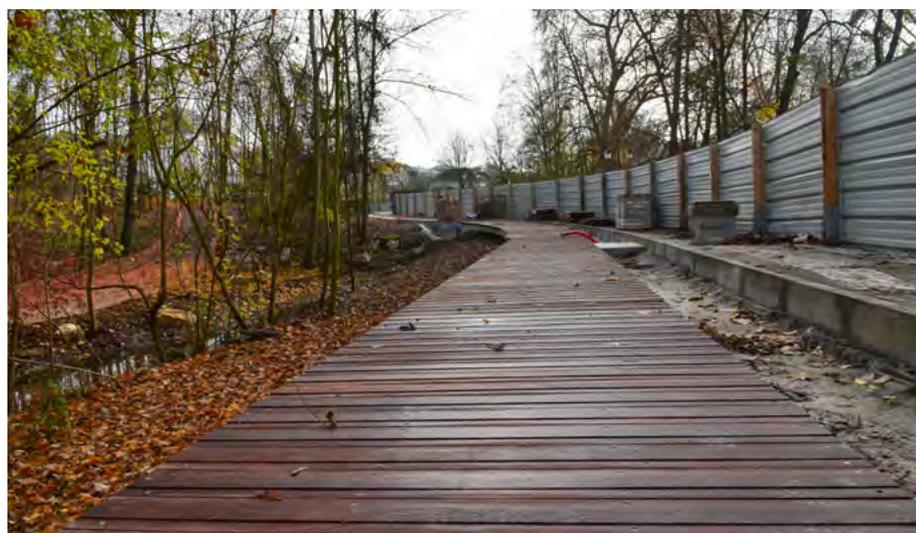
▲ Sur la rue Jean Jaurès, les équipes ont procédé mi-décembre à la pose des massifs de candélabres qui doivent accueillir prochainement les nouveaux mâts lumineux. L'enfouissement des réseaux sur la partie publique et dans les secteurs privatifs est achevé. Mi-janvier, les travaux de voirie doivent être lancés.

Le Parc Budé

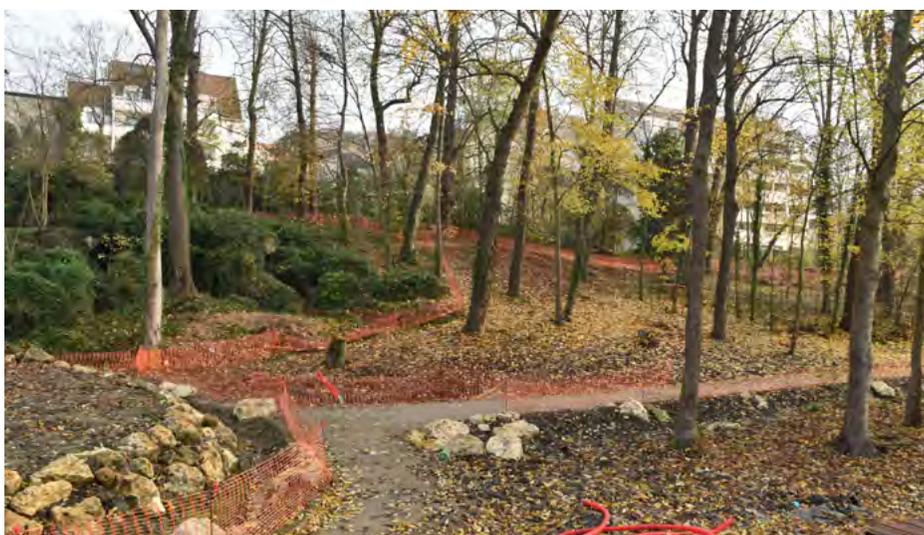
Les espaces boisés se dessinent, les cheminements piétons sont clairement matérialisés et la grotte monumentale apparaît après la taille de la végétation. Depuis la fermeture de la sente piétonne provisoire, mi-novembre, la continuité existe entre la partie du parc proche du château et celle située le long de la rue de l'Abbé Moreau, et donne de l'ampleur à cet espace.



En décembre, les travaux de consolidation de la grotte monumentale ont débuté. Les parties pierreuses apparentes de la grotte ont été débroussaillées et laissent poindre un empilement rocheux de type belvédère. Ce point culminant de la grotte va être valorisé pour lui rendre l'esprit romantique qu'il dégageait à l'époque de la construction de l'édifice dans la première partie du XIX^e siècle. À l'intérieur, un travail de consolidation et de stabilisation des blocs de pierre et de la voûte va être entrepris.



Le long de la rue de l'Abbé Moreau, la promenade piétonne en bois a été installée en bordure du parc. Elle permettra aux promeneurs de déambuler en toute sécurité le long de l'espace boisé et de profiter d'une vue générale sur l'île et la fausse rivière.



À l'intérieur du parc, les sentiers principaux et secondaires sont maintenant clairement matérialisés. Le profil du site en pente douce est à présent plus visible après les opérations de débroussaillage.



Les échafaudages devant la façade du Château Budé ont été démontés mi-décembre laissant découvrir les tours rénovées.



20 ANS DE PROJETS

À noter

BRAVO À GUILLAUME !

Le jeune virtuose du piano, Guillaume Bénoliel, élève au conservatoire de Yerres, a participé en décembre au concours international des jeunes musiciens à Moscou. Le Journal des Yerrois lui avait consacré un portrait en janvier 2020. Du haut de ses huit ans, ce jeune surdoué de la musique s'est classé 3^e du concours !



Vingt bougies et 235 projets ! C'est un beau parcours que celui de la « bourse au projet », qui, depuis deux décennies, encourage financièrement les projets des jeunes Yerrois.

Le principe

Cette bourse vise à soutenir financièrement tous types de projets portés par des jeunes Yerrois de 15 à 25 ans. Cela peut être une année d'étude en France ou à l'étranger, une initiative culturelle ou sportive, et même un projet humanitaire. Un dossier est à déposer à la Maison des Jeunes, et une commission attribue une bourse. En contrepartie, la Ville demande une « prestation » type reportage, exposition, aide aux devoirs

**LA « BOURSE AU
PROJET DE VIE »
A ÉTÉ LANCÉE EN
FÉVRIER 2002.**

à la Maison des Jeunes ou autre action dans un service municipal. La bourse « au studio d'enregistrement » lancée il y a quelques années est désormais intégrée dans ce même dispositif, permettant aux groupes de musique de financer quelques heures d'enregistrement en studio.

Tous types de projets

Depuis vingt ans, des projets en tous genres ont été soutenus par la Ville. Parmi eux, plusieurs projets humanitaires : restauration d'une salle de classe au Sénégal, participation au 4L trophy en Espagne et au Maroc, un voyage « France-Mongolie » à cheval et à vélo, de nombreuses années d'études à l'étranger (Japon,

États-Unis, Australie...), réalisation d'un documentaire sur la souffrance animale, aide pour participer à des compétitions sportives de haut niveau, etc.

Comment en bénéficier ?

La Maison des Jeunes est votre interlocuteur pour toutes les demandes d'aides (y compris pour la bourse au permis de conduire et la bourse au BAFA) : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h et mercredi de 14h à 19h et sur rendez-vous.

📍 18 rue de Mendig ☎ 01 69 06 32 20
✉ mdj@yerres.fr

Portraits : ELLES ONT REÇU UNE BOURSE



Helen Genoys, 27 ans

J'ai bénéficié d'une aide de 600€ pour participer au 4L Trophy en février 2019, alors que j'étais étudiante en école de commerce. Il s'agit d'un rallye exclusivement en 4L, avec 600 équipages au départ de Biarritz, jusqu'au désert marocain. Le but est d'acheminer des fournitures

et des denrées aux enfants qui habitent le désert marocain. C'est une expérience unique de dépassement de soi, pour une bonne cause. Je suis très fière d'avoir été jusqu'au bout de ce défi qui m'a beaucoup appris !



Marie Jaudoin, 26 ans

Je suis partie avec mon amie Léa en février 2020 pour un an de périple à vélo en train et à cheval, qui devait me mener jusqu'en Mongolie. Hélas, mon voyage a été interrompu par le COVID et j'ai dû rentrer au bout de 3 mois, bloquée en Laponie

Suédoise. Cela reste une expérience très enrichissante car la préparation du voyage et le début du périple à vélo m'ont permis de faire de nombreuses rencontres et de vivre la solidarité entre voyageurs. J'ai appris le dépassement de soi, en affrontant des températures hivernales difficiles à vélo. Cela me sert aujourd'hui dans ma vie professionnelle, je suis coach de vie.



LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EST SOUMIS À CERTAINES RÈGLES.

COLLECTES DES ENCOMBRANTS EN 2022

Le SIVOM collecte les encombrants plusieurs fois dans l'année et par secteurs. Les objets doivent être déposés la veille au soir. Hélas, il a encore été trop souvent constaté le manque de civisme de certains, déposant leurs encombrants sur les trottoirs sans se soucier des dates de passage. Cette pratique, en plus de détériorer l'image de notre ville, rend les trottoirs impraticables, voire dangereux. Le civisme doit être l'affaire de tous, il est important de respecter quelques consignes si vous souhaitez vous débarrasser de vos objets encombrants.

Les règles de collecte :

- Les objets ne doivent pas présenter de danger pour les collecteurs (et les piétons) : veillez à enlever les clous, verre cassé ou tout ce qui pourrait être blessant.

- Sont collectés, uniquement :

Le mobilier, la literie, la ferraille, les cartons pliés ou fagotés, les tapis, les tentures, les bibelots et petits objets divers.

- Ne sont pas collectés :

les produits chimiques, les gravats et la céramique, les piles et batteries, les pièces automobiles, l'électroménager.

Que faire des objets qui ne sont pas collectés ?

Ce qui n'est pas ramassé par les encombrants doit être déposé en déchetterie. Plusieurs déchetteries, gratuites pour les particuliers, sont à votre disposition (Varennes-Jarcy, Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel, Brie-Comte-Robert). L'inscription préalable de votre véhicule (immatriculation) est nécessaire (sur le site sivom.com) pour pouvoir y entrer gratuitement.

Pour les Yerrois, le Point Environnement, situé aux Tournelles, permet de déposer gratuitement les déchets suivants :

- Électroménager et objets électriques
- Peintures, huiles, solvants
- Produits phytosanitaires
- Aérosols
- Piles, batteries, ampoules
- Vêtements
- Verre

Des composteurs y sont également à la disposition de tous.

À savoir : les déchets électriques et électroménagers peuvent également être repris gratuitement en magasin lorsque vous achetez un appareil neuf.

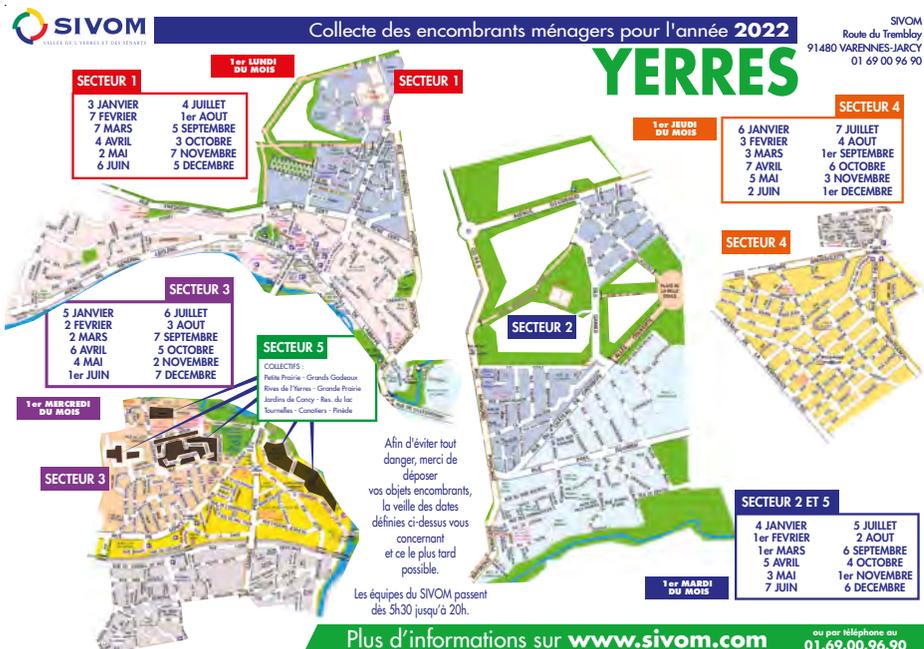
🌐 **Renseignements : sivom.com**

📍 **Point Environnement à Yerres : rue des Tournelles (derrière le parc de la Grange au Bois) du lundi au vendredi (8h30 - 12h et 13h30 - 16h30) le samedi matin (8h30 - 12h)**

À noter

LA CHASSE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

La Municipalité traque sans relâche les dépôts sauvages, mais aussi, et surtout, leurs responsables. Le service Propreté se charge systématiquement de leur enlèvement, dès qu'un dépôt de déchets est signalé sur la voie publique. En outre, la vidéo surveillance en ville, et récemment les caméras installées en bordure de forêt, permettent de repérer les véhicules qui déversent les déchets. Les contrevenants sont verbalisés. L'amende individuelle s'élève à 68 €, auxquels s'ajoute le remboursement des frais engagés par la Ville pour l'enlèvement, 465 €.



Collecte des sapins de Noël

Le SIVOM ramassera les sapins de Noël le mardi 18 janvier, dans toute la ville. Les sapins sont à déposer, sans emballage, sur le trottoir, la veille au soir. Aucun sac plastique ne sera accepté. Après la collecte, les sapins seront valorisés pour être transformés en compost.

🌐 **Renseignements : sivom.com**

LE BUDGET 2022 A ÉTÉ ADOPTÉ LE 9 DÉCEMBRE EN CONSEIL MUNICIPAL. UNE NOUVELLE ANNÉE SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX.

LE BUDGET 2022 À LA LOUPE

DÉPENSES

Fonctionnement > 40,37 millions d'euros

**CHARGES DE PERSONNEL
19,36 millions d'euros**

CHARGES DE PERSONNEL 19,36 millions d'euros

Il s'agit du premier poste de dépenses de la commune. Elles sont identiques à l'année dernière.

**CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
10,30 millions d'euros**

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL 10,30 millions d'euros

Concerne l'entretien et la maintenance des équipements et des voiries, y compris le poste énergétique.

**AUTRES CHARGES
DE GESTION COURANTE
2,21 millions d'euros**

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

2,21 millions d'euros

Dans cette rubrique figurent les subventions accordées par la Ville aux associations, coopératives scolaires et au CCAS.

**CHARGES FINANCIÈRES
0,58 million d'euros**

CHARGES FINANCIÈRES 0,58 million d'euros

La dette de la Ville diminue, ses intérêts aussi.

**CHARGES EXCEPTIONNELLES
ET ATTÉNUATIONS DE PRODUITS
2,98 millions d'euros**

CHARGES EXCEPTIONNELLES ET ATTÉNUATIONS DE PRODUITS

2,98 millions d'euros

Il s'agit du versement à la Communauté d'Agglomération de l'attribution de compensation pour 1,686 million d'euros, dans laquelle figure la compétence « eaux pluviales », ainsi que la compétence « balayage ». Ce poste comprend également le prélèvement de la pénalité résultant de l'article 55 de la loi SRU, imposant à la ville un quota de 25% de logements sociaux.

**VIREMENT À LA SECTION
D'INVESTISSEMENT
3,19 millions d'euros**

VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT 3,19 millions d'euros

La Ville dégage une épargne qui permet de financer une partie des investissements.

**OPÉRATIONS D'ORDRE
1,75 millions d'euros**

OPÉRATIONS D'ORDRE 1,75 millions d'euros

Écritures comptables de dépenses ou de recettes sans contrepartie budgétaire.

Investissement > 12,81 millions d'euros

**REMBOURSEMENT DU CAPITAL
DE LA DETTE
3,65 millions d'euros**

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE 3,65 millions d'euros

La Ville se désendette progressivement, en remboursant chaque année plus qu'elle n'emprunte.

**INVESTISSEMENTS NOUVEAUX
9,06 millions d'euros**

INVESTISSEMENTS NOUVEAUX 9,06 millions d'euros

Ces investissements comprennent : l'aménagement du parc Budé (1,23 million d'euros), l'aménagement en équipements publics du quartier de la Gare (4,6 millions d'euros - projet comprenant 4,65 millions d'euros de subventions au total), aménagement de voirie dans le quartier de la Gare (0,95 million d'euros), de nombreux travaux d'amélioration énergétique (voir dossier pages 11 à 13) et aides à la création de logements locatifs sociaux de petite taille situés rue du Château de Grosbois, rue du Clos Fontange, rue des Treillageurs, rue du Maréchal Juin et rue Gabriel Péri.

**OPÉRATIONS D'ORDRE
ET DÉPENSES FINANCIÈRES
0,1 million d'euros**

**OPÉRATIONS D'ORDRE ET DÉPENSES FINANCIÈRES
0,1 million d'euros**

Écritures comptables de dépenses ou de recettes sans contrepartie budgétaire, dotations et fonds divers, dépôts et cautionnements versés.

RECETTES

Fonctionnement > 40,37 millions d'euros

RECETTES DES SERVICES PUBLICS
3,90 millions d'euros

RECETTES DES SERVICES PUBLICS
3,90 millions d'euros

Proviennent pour une large part de l'Enseignement (66% ; restauration scolaire, accueils de loisirs) et de la Petite Enfance (8%) et de la Culture (6%). Les tarifs municipaux n'ont pas été augmentés depuis juin 2018.

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
DE L'ÉTAT
7,47 millions d'euros

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
7,47 millions d'euros

Les concours financiers de l'État sont stables.

IMPÔTS ET TAXES
28,50 millions d'euros

IMPÔTS ET TAXES
28,50 millions d'euros

Le vote des taux communaux de la fiscalité locale ne concerne plus que les taxes foncières, l'État prenant la main sur la taxe d'habitation. Le taux de la taxe sur le foncier bâti (TFB) intègre la part du TFB du Département, conformément à la réforme de la fiscalité. Cela n'a aucun impact pour les contribuables puisqu'il s'agit d'un transfert de taux d'une collectivité à l'autre.

PRODUITS DE GESTION COURANTE
ET ATTÉNUATIONS DE CHARGES
0,49 million d'euros

PRODUITS DE GESTION COURANTE ET ATTÉNUATIONS DE CHARGES
0,49 million d'euros

Ce sont notamment les loyers perçus par la commune.

OPÉRATIONS D'ORDRE
0,01 million d'euros

OPÉRATIONS D'ORDRE
0,01 million d'euros

Écriture comptable de dépenses ou de recettes sans contrepartie budgétaire.

Investissement > 12,81 millions d'euros

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL
3,19 millions d'euros

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL
3,19 millions d'euros

La Ville dégage une épargne qui permet de financer une partie des investissements.

FCTVA, SUBVENTIONS
2,78 millions d'euros

FCTVA, SUBVENTIONS
2,78 millions d'euros

Ces recettes tiennent compte des dépenses réelles d'investissement de 2020.

EMPRUNTS NOUVEAUX
3,6 millions d'euros

EMPRUNTS NOUVEAUX
3,6 millions d'euros

La Municipalité souscrit des emprunts nouveaux dont le montant est inférieur au remboursement du capital de la dette.

CESSIONS
1,2 million d'euros

CESSIONS
1,2 million d'euros

Dans le cadre de sa gestion matrimoniale, la commune a recensé plusieurs terrains en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement mixte, rue Jean Rostand et rue Gabriel Péri.

TAXES D'AMÉNAGEMENT
0,20 million d'euros

TAXES D'AMÉNAGEMENT
0,20 million d'euros

Cette taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme.

OPÉRATIONS D'ORDRE
ET OPÉRATIONS PATRIMONIALES
1,84 million d'euros

OPÉRATIONS D'ORDRE ET OPÉRATIONS PATRIMONIALES
1,84 million d'euros

Écritures comptables de dépenses ou de recettes sans contrepartie budgétaire.

La Ville dégage un autofinancement de 3,19 MILLIONS D'EUROS
qui permet de financer une partie des investissements.



La Miroiterie YERROISE
Le savoir verre...
01 69 83 87 70

Miroiterie, vitrerie, fenêtres aluminium et PVC, volets roulants, portail
45, rue Paul Doumer - 91330 Yerres



LES CUISINES DU CHÂTEAU
DEPUIS 1986

Arthur Bonnet
Cuisine & Rangement

FERME DE LA GRANGE
Allée de la ferme 91330 yerres
01 69 83 84 01
cuisinesduchateau@gmail.com

NOUVEAU Renouvellement de votre électroménager



Les équipes d'Optic2000 et d'Audio2000 vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Tettbro
Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. 01 69 48 04 30

tettbro@wanadoo.fr

Logos: RGE, Saunier Duval, e.l.m. leblanc, BOSCH, De Dietrich



Echard Nathalie
Sophrologue certifiée RNCP

Stress - Sommeil - Emotions - Douleur
Cohérence Cardiaque

19 rue François Millet 91330 Yerres
nathechard@orange.fr www.sophrologueyerres.fr 06 76 44 30 77



Toute la Peinture

Angles & Facy
Depuis 1980

PEINTURE ET DÉCORATION
RAVALEMENT
REVÊT. DE SOLS ET MURS
PARQUET FLOTTANT

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74



CONTACT-IMMO
01 69 52 39 29

Honoraires VENTE à partir de 3%
voir conditions en agence

Honoraires GESTION 6%

64 RUE DE CONCY 91330 YERRES



ARTISAN COUVREUR

M. CALLEWAERT
120, rue de Concy - 91330 YERRES Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr

Garantie 10 ANS



RESTAURANT
La biche aux bois

Cuisine raffinée / Salon privé / Séminaire
Plats à emporter / repas de famille

Terrasse fleurie Service traiteur Parking

31, avenue Gourgaud 91330 YERRES
TÉL. : 01 69 48 69 95
Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir



POUR UNE VILLE ÉCONOME EN ÉNERGIE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

La course aux économies d'énergie se poursuit plus que jamais à Yerres. En 2022, plusieurs chantiers de rénovation de bâtiments municipaux sont programmés. Suite logique d'une série d'actions du même ordre déjà menées ces dernières années. Pour la Ville, l'objectif est à la fois financier et vertueux. Il s'agit en effet de maîtriser les dépenses liées à sa consommation en énergie mais aussi de réduire son impact sur l'environnement.

D'ici 2030, les bâtiments municipaux d'une surface de plus de 1000 m² ou appartenant à une unité foncière de plus de 1000 m² devront voir leur consommation d'énergie finale réduite de 40%. Ce sont les normes imposées aux collectivités par le décret tertiaire. À plus long terme, ce texte de loi impose ensuite une baisse de 10% supplémentaire par tranche de dix ans jusqu'en 2050. Les communes qui ne respectent pas les normes imposées seront soumises à des pénalités financières.

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE

Dans cette dynamique, la Ville va lancer des travaux de rénovation thermique sur quatre bâtiments. Il s'agit du bâtiment comprenant la maternelle Jardins de Concy et la crèche Caramiel, de l'école maternelle Mare-Armée, du centre de loisirs Jacques Prévert et du self-gymnase des Camaldules.

Sur ces quatre sites, les efforts vont se porter sur l'amélioration des performances thermiques de l'enveloppe des bâtiments, l'optimisation du système de chauffage et la mise en place d'une ventilation mécanique de confort. L'objectif est de réduire la consommation en énergie de ces bâtiments et de réduire leur empreinte carbone.

L'étiquette énergétique des quatre bâtiments sera nettement améliorée, atteignant des notes comprises entre B et A pour l'émission de gaz à effet de serre. La consommation d'énergie de ces quatre sites sera réduite de moitié en moyenne ce qui représente une économie globale de plus de 200 000 euros sur dix ans pour la Ville.

Ces rénovations vont aussi permettre la diminution annuelle de 40 tonnes de gaz à effet de serre se rajoutant au 170 tonnes déjà économisées ces 5 dernières années.

D'autres actions sont d'ores et déjà programmées à court terme afin de réduire la facture énergétique de la commune et son impact sur l'environnement.

UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU

Ainsi, le remplacement par un dispositif moins énergivore de l'éclairage de deux terrains du stade Léo Lagrange et d'un court couvert du tennis des Tournelles va être entrepris.

Une télégestion des compteurs d'eau avec alerte en cas de fuite va être instaurée. Enfin, un programme de déploiement de panneaux photovoltaïques va être adopté.

DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Cette année, la Ville a souscrit une offre d'approvisionnement en électricité verte pour ses bâtiments les plus énergivores.

Engie, fournisseur d'énergie, assure à la commune l'origine garantie de cette électricité verte qui provient des trois parcs éoliens implantés dans l'Aude, la Marne et en Charente-Maritime. Cette démarche conforte encore la contribution de la Ville à la réduction de son empreinte carbone.



La Ville agit depuis des années en faveur de l'environnement

Réduire sa consommation d'énergie et alléger son impact sur l'environnement. Deux priorités qui sont au cœur des préoccupations de la Ville depuis longtemps.

Les récents travaux de rénovation et d'isolation de l'école élémentaire Brossolette et de la maternelle des Godeaux en sont un exemple. En dehors des grandes opérations de rénovation, de nombreuses interventions ciblées ont également été réalisées au cours des années écoulées.

DE NOMBREUSES AMÉLIORATIONS DÉJÀ RÉALISÉES

Ainsi, dans plusieurs bâtiments municipaux, la Ville a procédé au remplacement des sources lumineuses énergivores par des sources lumineuses plus vertueuses de technologie LED (1000 pavés LED). Des chantiers du même type ont eu lieu sur les éclairages des stades Pierre Mollet et Léo Lagrange ainsi que sur trois courts du club de tennis de la Ville. La campagne de remplacement progressif des luminaires se poursuit à ce jour.

Grâce aux aides financières et, plus particulièrement, au dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie, de nombreuses interventions telles que l'isolation de combles perdus et de vides sanitaires, et la mise en place de calorifuge sur les circuits hydrauliques de chauffage en chaufferie ont pu être réalisées.

Concernant les installations de production de chauffage, la Ville procède au remplacement progressif des anciennes chaudières au gaz et au fuel par des chaudières gaz à condensation lorsque la configuration le permet. La mise en place de systèmes de régulation s'étend également progressivement sur l'ensemble des chaufferies.

La réduction de la consommation d'eau est également une préoccupation majeure. Ceci est illustré par la mise en place d'économiseurs d'eau au niveau de lavabos et d'urinoirs de plusieurs écoles, ainsi que la mise en place d'un dispositif de régulation pour l'arrosage des espaces verts.



La Ville a déployé des panneaux solaires sur le toit de la crèche Calinou (ci-dessus) et ensuite des économiseurs d'eau sur les lavabos et urinoirs de l'école Grand Godeaux.

LES VOITURES SONT PASSÉES À L'ÉLECTRIQUE

Afin de réduire les émissions de CO₂, la Ville continue de développer son parc de véhicules électriques et hybrides. À ce jour, 23 véhicules électriques et trois véhicules hybrides font partie du parc. Ces voitures et fourgonnettes sont utilisées au quotidien par les agents techniques, des espaces verts, de la Propriété Caillebotte ou encore de la Police Municipale.

Onze bornes de rechargement ont été déployées sur différents sites municipaux afin d'alimenter ces véhicules.



1800 ÉCLAIRAGES LED BIENTÔT INSTALLÉS

Dans les prochaines semaines, 1800 points lumineux d'éclairage public vont être remplacés. Ces ampoules énergivores seront déboulonnées au profit d'éclairages LED beaucoup moins gourmands. Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif réglementaire des Certificats d'économie d'énergie (CEE) qui permet à la Ville de ne pas déboursier le moindre euro pour l'acquisition des LED. Seule la pose devra être prise en charge. Elle est programmée entre les mois d'avril et juin 2022.

Pour la commune, les économies à venir sont substantielles. Elles sont estimées à 40 000 euros par an en consommation électrique. Par ailleurs, le LED ayant une durée de vie moyenne de 50 000 heures (contre 10 000 heures pour un éclairage classique), le gain est également important en terme de maintenance.



Nos Conseils pour vos économies d'énergie

Les services techniques de la Ville bénéficient de l'expertise d'un thermicien. Cet agent spécialisé vous livre quelques conseils pour mieux isoler votre domicile et réaliser des économies.

- **Pensez à doter votre logement** d'une ventilation mécanique s'il n'en est pas équipé. Cela assure un renouvellement d'air efficace à moindre coût. Notre technicien vous conseille d'opter pour une ventilation hygroréglable. Ce dispositif comprend un système de détection du taux d'humidité de la pièce. Son action est fonction de ce taux ce qui rend son efficacité optimale.

Si votre pavillon ou appartement dispose déjà d'une VMC, assurez-vous de son bon fonctionnement. Dans tous les cas, pensez à entretenir les bouches d'évacuation d'air afin qu'elles ne se trouvent pas obstruées.

- **Pour votre chauffage**, notre thermicien préconise la pose de radiateurs à régulation intégrée dans le cas d'un chauffage électrique ou de vannes thermostatiques fixés sur les radiateurs dans le cas d'un chauffage central à eau chaude.

Certains systèmes sont pilotables et permettent par exemple de remonter la température intérieure à distance en fonction de votre heure de retour au domicile. En chauffant peu lorsque le logement est inoccupé, l'économie réalisée est réelle.

- **Attention aux chaudières au foud.** À partir du 1^{er} janvier 2022, leur installation et leur remplacement seront interdits. Si vous devez changer d'équipement, notre expert recommande, dans le cas où l'habitation est alimentée en gaz, la mise en œuvre d'une chaudière gaz à condensation.

Des équipements utilisant des énergies renouvelables (EnR) peuvent également être envisagés (panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire, pompe à chaleur pour le chauffage et/ou l'eau chaude sanitaire)

- **Pour l'isolation de votre logement**, il est impératif de mener une réflexion globale de l'habitation en effectuant un diagnostic énergétique

LE CHIFFRE
-1° dans une pièce
= 7% d'économie sur la facture de chauffage



RÉALISEZ UN AUDIT THERMIQUE gratuit

Une valise thermique est à la disposition des Yerrois gratuitement, via l'entreprise La Champenoise. Ce partenariat entre la Ville et La Champenoise, entreprise familiale installée à Yerres, vous permet d'emprunter tout l'équipement nécessaire pour réaliser un audit thermique complet de votre habitation : le kit est à retirer, sur rendez-vous, directement auprès de l'entreprise.

Vous aurez ensuite une semaine pour réaliser vos mesures grâce aux appareils fournis et à un questionnaire à remplir. Ensuite, un conseiller viendra chez vous pour réaliser un audit précis des problèmes d'isolation et/ou de chauffage identifiés dans votre maison, tout en vous proposant des solutions. La période hivernale est particulièrement propice pour réaliser ce type d'expertise, les déperditions de chaleur étant plus faciles à identifier.

📍 La Champenoise, 99b rue Paul Doumer ☎ 01 69 48 22 69
✉ lachampenoisecontact@gmail.com



PARTICULIERS : DES AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

La traque aux économies d'énergie concerne aussi les particuliers. Alors que le coût de l'énergie est toujours plus élevé, isoler correctement son logement ou changer son mode de chauffage peut s'avérer très rentable sur le moyen et long terme. De nombreuses aides sont proposées.

👉 LA PRIME RÉNOV'

Lancée en janvier 2020, la « prime rénov' » remplace le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) et l'aide de l'ANAH « Habiter mieux Agilité ». La prime s'adresse à tous les ménages, y compris copropriétés et bailleurs. Le montant est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique des travaux. Le dispositif ne s'applique qu'à la résidence principale.

👉 LES AIDES DE L'ANAH

L'Agence Nationale de l'Habitat propose l'aide « Habiter mieux - Sérénité ». Destinée à certains ménages aux ressources modestes, le montant total ne peut excéder 18 000€ et concerne les résidences principales qui ont plus de 15 ans à la date de dépôt du dossier.

👉 L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

Ce prêt à taux zéro est un dispositif d'État qui permet de financer les travaux d'amélioration énergétique de votre logement sans payer d'intérêts. Il concerne les propriétaires occupant ou bailleurs, ainsi que les sociétés civiles non soumises à l'impôt sur les sociétés. Le logement doit être votre résidence principale, appartement ou maison et avoir été achevé avant le 1er janvier 1990. Le montant maximum du prêt s'élève à 30 000€.

👉 TVA À 5,5%

Certains travaux de rénovation énergétique ouvrent droit à une TVA à 5,5%. Le logement (maison ou appartement) doit être votre résidence principale et achevé depuis plus de deux ans.

>> Pour en savoir plus et simuler les aides auxquelles vous pouvez prétendre, rendez-vous sur le simulateur sur le site economie.gouv.fr, rubrique « particuliers » et « rénovation » énergétique »

👉 PRIME ÉCO-LOGIS 91.

Proposée par le Département de l'Essonne, cette aide vient d'être reconduite pour 2022. Elle finance des travaux de rénovation énergétique sur le logement principal sans conditions de ressources. La prime finance 30% du montant hors taxes des travaux pour un montant de travaux compris entre 3000 euros et 6000 euros hors taxes. Des bonus peuvent s'ajouter. (Plus de détails sur www.essonne.fr)



Arnaud nettoyage vitres, locaux et résidences particuliers et entreprises

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

Parking privé
Terrasse face à la forêt

OUVERT TOUS LES JOURS
Fermé le lundi soir et le mardi soir
57, avenue de la Résistance
91330 YERRES

Réservation :
01 69 48 25 00

RESTAURANT
Mona Lisa

Cuisine Française et Italienne
Pizza au feu de bois



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC

DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

**GOURMANDES
GOURMANDS !**

VENTE À LA FABRIQUE
2, rue Rossini - YERRES
Les vendredis et samedis
de 9h>13h & 14h>17h
☎ 01 69 49 61 11
macarons-gourmands.com

MACARONS Gourmands
PARIS



ROG-ECLERC
POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART
2 rue des Tamaris
01 69 00 12 12
Habilitation n° 02 91 126

YERRES
9 rue du Mont Griffon
01 69 48 46 02
Habilitation n° 04 91 008

BRUNOY
13 rue Philisbourg
01 60 47 16 20
Habilitation n° 12 91 175

BONNEUIL-SUR-MARNE
5 rue Paul Eluard
01 43 99 94 76
Habilitation n° 04 94 005

LIMEIL-BRÉVANNES
40 avenue Gabriel Péri
01 45 69 12 12
Habilitation n° 06 94 159

performance téléphonique 7j/7

MAISON CORNET
VINS CHAMPAGNES
SPIRITUEUX ÉPICERIE FINE

01 69 48 36 07
CAVE | LA GRANGE
Allée de la Ferme - 91 330 Yerres
L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

En partenariat avec **inter CAVES** cave épicerie fine

L'idée cadeaux

8€ offert pour 100€ d'achat
Non cumulable avec promotions en cours

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

Agence indépendante ne faisant partie d'aucun groupement d'agences.

SUCCESSIONS

vision plus
OPTICIENS

UNE VISION PLUS CLAIRE EN 2022

Notre équipe vous accueille du **mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h**
À bientôt chez Vision Plus !

En face du CEC Yerres Centre Ville
01 85 60 00 99

11 RUE MARC SANGNIER 91330 YERRES / TÉL. : 01 85 60 00 99
#OZEZPOURVOIR VISION PLUS YERRES @VISIONPLUSYERRES

LARGE CHOIX DE MONTURES SUR YERRES PHOTOS D'IDENTITÉ LUNETTES ENFANTS LUNETTES SPORT

Intermarché

À YERRES
52 Rue de Concy
NOUVEAU DRIVE

À CROSNE
Rue Alexandre Foudrier (Face à la Mairie)
NOUVEAU DRIVE

LIVRAISON À DOMICILE
www.intermarche.com

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

«Fiers de fabriquer la majorité des produits de nos marques»

60 usines 10 000 emplois

COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE - RAVALEMENT

Entretien - Rénovation - Recherche de fuite

M. POREAU

www.couvreur-poreau.com - contact@couvreur-poreau.com
25, rue des Faisans - 91330 YERRES
Tél. 01.69.49.18.07 - Mob. 06.70.28.52.80

4.4 ★★★★★

À Yerres depuis plus de 35 ans

LA CHAMPENOISE

Chauffage
Entretien chaudières
Plomberie | Salle de Bain
Pompe à chaleur

01 69 48 22 69 lachampenoise.contact@gmail.com www.lachampenoise.fr

RGE QUALIBAT



UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE À CELLE DU CÉLÈBRE RESTAURANT DE LA FERME.

LES DESSOUS DE LA FERME OU L'ESPRIT BISTROT

Un vaste comptoir, un plafond aux poutres de bois apparentes, une enfilade de longues tablés. Bienvenue aux Dessous de la Ferme. L'enseigne à l'esprit bistrot a ouvert ses portes mi-novembre au

rez-de-chaussée du Restaurant de la Ferme, véritable institution gastronomique qui régale Yerres et ses alentours depuis plus de 35 ans.

Dans les anciens locaux de la pizzeria La Piadina, Thomas, Johanna et Cédric, le chef de cuisine, se sont associés pour lancer ce nouveau projet. Tous ont été formés au Restaurant de la Ferme, à l'étage supérieur, sous la houlette de Philippe Bonnefois, le fondateur de l'enseigne.

« On propose une offre complémentaire à celle du Restaurant, indique Thomas, l'un des associés. Le chef est le même. Les produits de qualité identique mais travaillés différemment et cuisinés à la

plancha. Notre menu est à 33 euros. »

Aux beaux jours, la clientèle pourra découvrir Les Jardins de la Ferme. Un nouveau concept qui comprend une terrasse guinguette, pour déjeuner ou dîner au grand air, et un terrain de pétanque.

Enfin, l'espace Les Salons de la Ferme propose à la location deux salles pouvant respectivement accueillir 30 à 70 convives.

Le restaurant recherche du personnel en cuisine et en salle.

📍 **Les Dessous de la Ferme - allée de la Ferme.**

☎ **01 69 48 04 15**

✉ **lafermedeyerres@gmail.com**



LA COUR DE LA FERME RÉNOVÉE

Le chantier de rénovation vient de s'achever sur le site de La Ferme, géré par un propriétaire privé. Les réseaux d'assainissement ont été repris. Surtout, les enrobés ont été totalement refaits dans la cour intérieure ce qui rend le site plus praticable pour les véhicules et les piétons. L'accès à vos commerces est désormais plus aisé.



DES CONSEILS TRAVAUX

Cécile Testard vous propose son aide et son expertise pour tous vos projets de travaux intérieurs ou extérieurs et aménagements de votre domicile.

Courticière en travaux installée à Yerres, elle met en relation clients et artisans, apporte son expertise dans la faisabilité des projets ou encore sur les différentes aides financières et fiscales existantes.

Cécile Testard propose ses services aux particuliers comme aux professionnels ou aux collectivités.

☎ **06 20 48 65 57**

🌐 **www.cecile-testard.fr**

Ce mois-ci chez Instant présent



- **DU 4 AU 9 JANVIER**
EVELYNE TIERCELIN
Écharpes 100 % laine et bijoux acier
CÉCILE UNE FILLE EN AIGUILLE
Créatrice de mode, accessoires et customisation
 - **DU 11 AU 16 JANVIER**
LES IDÉES D'EMMANUELLE
Créations textiles, décoration et produits recyclés
FINES SAVEURS DES ÎLES
Épicerie fine des îles du monde
 - **DU 18 AU 23 JANVIER**
CORSICAN CORNER
Épicerie fine corse
 - **DU 25 AU 30 JANVIER**
LUMISCULPT
Designer de sculptures lumineuses
- 📍 **Instant Présent**
65 rue Charles de Gaulle.
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, dimanche de 10h à 13h.



CULTURE

TOUTES LES QUESTIONS
QUE VOUS VOUS POSEZ
AU SUJET DE VOTRE
BIBLIOTHÈQUE !

DANS LES COULISSES DE LA MÉDIATHÈQUE

À noter

LA VILLE RECHERCHE DES JEUNES TALENTS

Vous êtes Yerrois, artiste dans l'âme, passionné d'art urbain, de peinture, de graff, street art ou photo ? Vous avez entre 15 et 30 ans ? La Ville souhaite vous aider à mettre en avant votre talent. Une exposition dédiée aux jeunes talents sera organisée du 7 au 15 mai en salle Malraux : l'occasion pour vous, jeune artiste, de trouver votre public !



Si vous souhaitez participer à ce projet, prenez sans attendre l'attache du service Jeunesse en adressant quelques exemples de vos réalisations, avant le 31 janvier. L'équipe vous accompagnera dans toutes les étapes de la préparation de cet événement.

mdj@yerres.fr
01 69 06 32 20

La médiathèque Danielle Bianu soufflera ses 10 bougies cette année. Ouverte en avril 2012, tout comme l'ensemble du CEC, elle fait aujourd'hui partie du réseau des onze bibliothèques de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine. Elle brasse à elle seule 26% des prêts de documents sur l'ensemble des bibliothèques du réseau. Des milliers de références de romans, BD, albums jeunesse, mangas, mais aussi DVD, CD et jeux vidéo y sont disponibles. Derrière cet impressionnant catalogue, neuf personnes gèrent au quotidien la médiathèque et son annexe, et proposent également des animations culturelles.

Combien de documents « transitent » chaque jour à la médiathèque ?

Jusqu'à 1500 les jours de grande fréquentation ! Il s'agit du nombre de livres (ou DVD, jeux...) prêtés et rendus



Des dizaines d'ouvrages sont réservés chaque jour par des lecteurs via internet et sont envoyés dans ces caisses vers d'autres bibliothèques de l'agglomération pour y être empruntés.

en une seule journée. Soit tout autant de références à scanner, ranger ou sortir des rayons pour les bibliothécaires.

Combien de nouveaux ouvrages sont acquis chaque année ?

Environ 2000, tous secteurs confondus (jeunesse, adultes, DVD, CD, jeux).

Comment sont choisis les nouveaux ouvrages ?

Les bibliothécaires sont constamment à l'affût des sorties et nouveautés. La médiathèque travaille notamment avec la librairie le Pain de 4 livres (avec qui un marché public est passé). Les collections doivent conserver une pluralité, toutes les opinions doivent être représentées. Les différentes bibliothèques peuvent aussi se mettre en relation pour se tenir au courant de leurs achats respectifs.

Que deviennent les « vieux » ouvrages ?

Chaque année, la médiathèque procède à un « désherbage », comme on dit dans le métier. Un inventaire est réalisé et des ouvrages sont mis de côté (trop anciens, trop abîmés...). Ils sont ensuite vendus lors de la braderie de la médiathèque (à l'automne) pour seulement 1€. Les invendus sont donnés à une association chargée de les vendre et qui reverse ses bénéfices à des causes humanitaires.

Comment sont organisées les animations ?

L'action culturelle fait partie des missions de la médiathèque. Les différentes animations et ateliers proposés sont toujours en lien avec les collections présentes en rayons. Chaque bibliothécaire organise ses propres animations en fonction de l'actualité.



Les bibliothécaires lisent-ils tout ce qu'ils commandent ?

Pas forcément ! Mais en grande partie oui... Certaines personnes sont capables de lire très vite, mais d'autres bibliothécaires optent pour un suivi assidu des magazines et émissions littéraires pour rester au goût du jour, tout en lisant aussi pour leur plaisir. En outre, la lecture se fait le plus souvent en dehors du temps de travail...

Suivez toute l'actualité de la médiathèque Danielle Bianu sur sa page Facebook et sur son site

bibliotheques.vyvs.fr



Carte postale ancienne, Mulard, photographe-éditeur à Yverres



UN OBJET DE LA MÉMOIRE YERROISE

La statue dite « L'enfant terrassant le dauphin » avait été offerte en 1850 par le Maire, vicomte du Taillis*, en vue du déplacement de la fontaine publique située à l'origine sur la place de l'église. D'abord installée par l'architecte Jean Thiriote en 1637, la fontaine était alimentée par les sources abondantes qu'il avait captées dans son domaine (Centre médical Calmette).

Ce déplacement fut motivé par les désagréments causés en hiver par le gel, augmentés par la déclivité du terrain.

La fontaine fut installée avec cette statue en fonte, sur l'ancienne place du Pilory, en plein centre du village ; ce nom évoquant « une triste mémoire », la place fut rebaptisée du nom de son bienfaiteur « Place du Taillis » (actuelle place du 11 no-

vembre). Sur le socle, sont inscrits en relief les mots « offerte par le Vte du Taillis ». La carte postale fut réalisée et éditée par Mulard, au début du XX^e siècle.

Dans les années 1920, l'installation des premiers réseaux d'eau potable (eau de Seine puis eau de source), provoqua l'abandon progressif des bornes fontaines. La fontaine quitta la place, mais la statue fut conservée, connaissant un destin itinérant, jusqu'à son vandalisme. Elle fut sauvée de la décharge par quelques agents de la Commune sensibles au patrimoine, et peut-être aussi par son poids !

La municipalité envisage de faire réparer son bras cassé et de la rendre présentable.

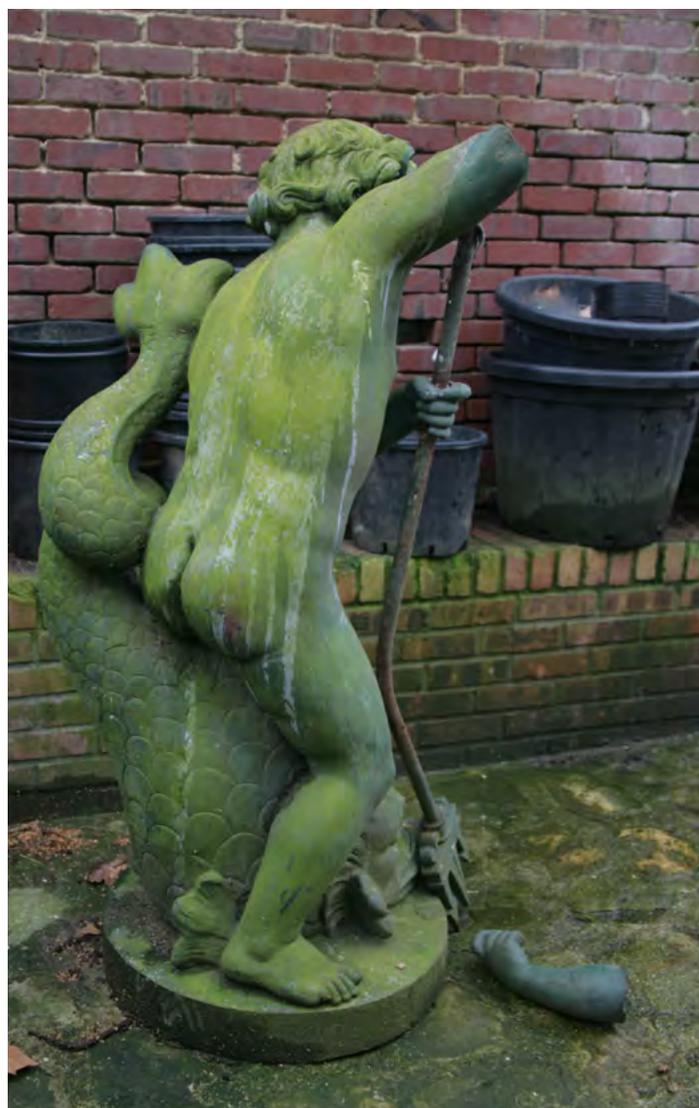
La question du lieu de son remplacement sera prochainement d'actualité.

La Société d'Histoire d'Yverres et la municipalité, quant à elles, forment le souhait que la statue, considérée comme un objet mémoriel, retrouve une situation au Cœur de Ville, pour rappeler les liens entre Yverres et ses habitants depuis le XVII^e siècle.

** Amédée Melin, vicomte du Taillis, fut maire à Yverres de 1841 à 1858.*

Il est considéré comme un bienfaiteur de cette commune, quand il fit construire la mairie-école (la Poste actuelle) et le presbytère (aujourd'hui sur l'emplacement de l'école Saint-Exupéry). Il y engagea ses deniers personnels et dut se battre pour trouver des ouvriers, en concurrence avec les importants travaux de la 1^{ère} voie ferrée.

Voir l'article de Monique Patron 1^{er} novembre 1847 - Une mairie et des écoles neuves pour les yerrois décembre 2016 (histoire-yverres.fr).



Photos © CAO de l'Essonne-avril 2013

Gilles Baumont
Ancien Archiviste d'Yverres



ARRIVÉ À YERRES EN 1964 EN TANT QUE PÂTISSIER, PAUL TEXIER A SIÉGÉ DURANT TREIZE ANS AU CONSEIL MUNICIPAL. À 92 ANS, IL RESTE TRÈS ENGAGÉ SUR LA VILLE.

PAUL TEXIER, 50 ANS

D'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

Il détient un secret connu de lui seul. Ou presque. Celui de la recette du pavé de Yerres. Cette fameuse pâtisserie à base de nougatine et de praliné, Paul Texier l'a créée en 1968 quatre ans après avoir ouvert, rue Charles de Gaulle, son commerce de pâtissier-chocolatier-traiteur avec son épouse Claude.

Plus d'un demi-siècle plus tard, l'empreinte sur la Ville, de celui qui a régalé des générations de gourmands, a largement dépassé le cadre de son activité de pâtissier.

Engagé pour la Paroisse et les retraités

À 92 ans, le toujours fringant Paul Texier reste très impliqué dans la vie communale. Il préside le Comité yerrois à la Mémoire du Général de Gaulle, dirige le Mouvement chrétien des retraités (MCR) et siège au comité d'administration du CCAS où son implication en faveur des retraités est saluée de tous. Ancien membre titulaire de la chambre de Commerces, il a également jeté les bases, aux côtés d'Isabel Séqualino, de l'actuelle association des commerçants yerrois (ACY).

Pourtant, il s'en est fallu de peu pour que l'histoire qui lie depuis des décennies Paul Texier à Yerres ne se joue jamais.

« Plus jeune, j'habitais Paris et je travaillais comme pâtissier à Air France, se souvient-il. Ça m'a donné envie de voyager et j'ai eu le projet de partir m'installer au Canada. Mais, en raison des événements de cette époque liés à la guerre en Algérie, je n'ai pas pu obtenir de passeport. Mon départ a été annulé et j'ai travaillé pendant dix ans dans un restaurant parisien du Boulevard des Capucines. »

Paul Texier décroche alors son titre de chef et cherche à s'installer à son compte avec son épouse. « Notre conseiller bancaire

nous a orientés vers une boutique à Yerres. Une bonne affaire selon lui, poursuit Paul Texier. A l'époque nous étions installés au Pecq dans les Yvelines. Je ne connaissais pas du tout Yerres mais on a vendu notre appartement pour tenter l'aventure. »

Élu au conseil municipal pendant treize ans

Rue Charles de Gaulle, Paul et son épouse repapent la boutique, occupée aujourd'hui par la boulangerie Cerf, qu'ils vont gérer jusqu'en 1989. Les clients se pressent pour goûter aux spécialités du nouveau pâtissier. Parmi eux, Nicole Lamoth, actuelle 1^{er} adjointe au maire qui va peser sur le futur engagement politique de Paul Texier.

« Il était déjà très actif sur la paroisse de Yerres, se souvient-elle. Dès 1989, nous avons créé une association pour faire bouger les choses dans la commune. Et, lorsque je me suis présentée aux élections cantonales de 1994, Paul a participé à ma campagne. J'apprécie sa droiture et son côté très positif. C'est une personne très attentive aux autres, il écoute et a constamment le mot juste quelle que soit la situation. »

L'année suivante, lorsque Nicolas Dupont-Aignan brigue son premier mandat de maire, il construit son équipe autour de quelques personnalités bien connues des Yerrois. Paul Texier fait logiquement partie de ses choix.

« Une fois élu, Nicolas Dupont-Aignan m'a demandé si j'accepterais un poste d'adjoint au maire. J'ai accepté et je suis resté élu durant treize ans sur la Ville », rappelle Paul Texier.



Paul Texier a été propriétaire d'une pâtisserie au centre ville durant 25 ans. C'est là qu'il a créé le fameux Pavé de Yerres.



AGENDA DU MOIS

Théâtre
Association Troupadeux
« L'impromptu de Yerres »
 → **DIMANCHE 16 JANVIER 16H**
 Orangerie de la Grange au Bois

Manifestations

Lundi 10 janvier
Don du sang
 15h30-20h
 Orangerie de la Grange au Bois

Dimanche 16 janvier
Théâtre
Association Troupadeux
« L'impromptu de Yerres »
 L'association célèbre les 400 ans de Molière, avec un spectacle reprenant des extraits de ses plus grandes pièces.
 Orangerie de la Grange au Bois - 16h.
 Réservation par SMS au 06 70 32 40 66
 Participation au chapeau

Animations de la médiathèque

Mercredi 5 janvier
Ça bulle : atelier BD
 8-12 ans : mangas jeunesse, dessins Kawai et monstres Yokai
 15h30-17h

Samedi 8 janvier
L'Alibi : atelier d'écriture
 14h30-18h



Mercredi 12 janvier
Atelier Graine d'artiste
 7-12 ans : recycler les calendriers, avec Élodie.
 15h30-17h

Du 18 au 29 janvier
Exposition « Mortelle Adelle »
 L'idole des enfants et son univers
 Aux heures d'ouvertures de la médiathèque.

Mercredi 19 janvier
Racontines
 Histoires et comptines pour les 0-3 ans
 10h30-11h

Mercredi 19 janvier
Atelier Graine 2 geeks
 À partir de 8 ans : graphisme et programmation
 15h30-17h

Judi 20 janvier
La nuit de la lecture
 Apéritifs-lectures autour des coups de cœur des bibliothécaires 19h-20h30

Mercredi 26 janvier
L'heure du conte
 6-8 ans : l'Afrique et ses contes, avec Juliette et Élodie.
 15h-16h

Samedi 29 janvier
Club ciné
 Rétrospective 2021
 15h-17h

Samedi 29 janvier
Les samedis connexions
 10h-12h
 Médiathèque Danielle Bianu - CEC
 2 rue Marc Sangnier
 Renseignements et inscriptions aux ateliers :
 01 69 48 82 00 / bibyerres@vyvs.fr

Rendez-vous sportifs

SAMEDI 15 JANVIER
 VOLLEY-BALL CHAMPIONNAT RÉGIONAL SÉNIOR FÉMININ
 E S Y/AS SP Cult Dunois
 Cossec Michel Finet 13h

DIMANCHE 16 JANVIER
 FOOTBALL ANCIENS R3
 BENFICA/Vert le Grand
 Stade Léo Lagrange 9h30
 VOLLEY-BALL CHAMPIONNAT ACCESION RÉGIONALE SÉNIOR MASCULIN
 E S Y/Club Volley Ball Etampes
 Cossec Michel Finet 15h

SAMEDI 22 JANVIER
 COURSE DES « LUM'YERRES »
 Bois de la grange - départ stade Léo Lagrange de 17h30 à 21h30
 (voir page 23)

DIMANCHE 23 JANVIER
 RUGBY RÉGIONAL
 ROY/Garges
 Stade Léo Lagrange 15h
 FOOTBALL DISTRICT 3 VÉTÉRANS
 USTC/Villabé ET S
 Stade Léo Lagrange 9h30
 VOLLEY-BALL CHAMPIONNAT RÉGIONAL SÉNIOR FÉMININ
 E S Y/Union sportive Carrières sur Seine
 Cossec Michel Finet 13h

DIMANCHE 30 JANVIER
 VOLLEY-BALL CHAMPIONNAT ACCESION RÉGIONALE SÉNIOR MASCULIN
 E S Y/Union sportive Wissous VB
 Cossec Michel Finet 14h



Spectacles au CEC

« **TOUT VA BIEN** » (Humour)
 Spectacle Anne Roumanoff
 VENDREDI 7 JANVIER À 20H30

« **L'ODYSSÉE DE LA VOIX** »
 Michaël Gregorio
 (Chanson et humour)
 DIMANCHE 16 JANVIER À 18H

DUCOBU (Comédie musicale)
 DIMANCHE 23 JANVIER À 16H

AMIS (Théâtre)
 SAMEDI 29 JANVIER À 20H30
 Réservations auprès de la Sotheyv au CEC, 2 rue Marc Sangnier
 (du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h30)
 par téléphone (01 69 02 34 35) ou Internet (<http://aggloculture.fr>).



Venez assister aux projections des films que vous aimez pour 6,50€ (tarif Val d'Yerres). Retrouvez la programmation : www.yerres.fr

Le cinéma a son propre site internet où vous pouvez vous inscrire à une liste de diffusion afin de recevoir le programme par courriel : www.cinema-paradiso.fr



ARRÊT SUR IMAGES



Des échanges constructifs lors des conseils de quartier

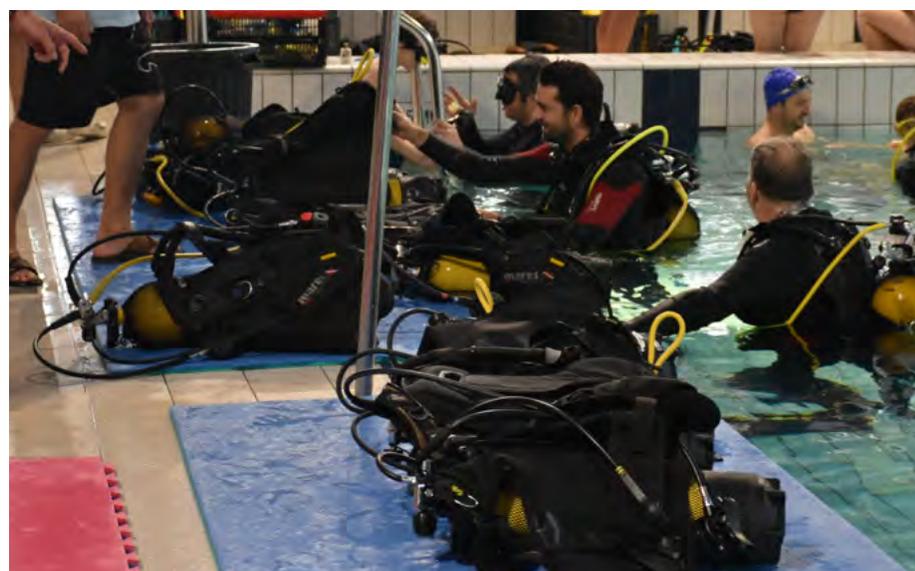
Entre le 19 et le 27 novembre, le maire est à nouveau venu à la rencontre des habitants à l'occasion des conseils de quartier, entouré de nombreux élus.

Ces réunions publiques restent des moments d'échanges privilégiés pour évoquer les problématiques spécifiques aux sept quartiers de Yerres.



La Ville et ses associations mobilisées pour le Téléthon

Le village du Téléthon a pris ses quartiers Place du 11 Novembre lors de la journée du samedi 4 décembre. Les Yerrois ont pu déambuler autour des chalets, se régaler de la tartiflette et autres gourmandises proposées et bien sûr laisser parler leur générosité. De nombreuses associations sportives yerroises ont assuré des animations sur leur site de pratique comme le basket, la gym, le tennis de table, le volley ou le club de plongée.



Collectes solidaires en faveur de l'Epiceries

De nombreux bénévoles se sont mobilisés les 26 et 27 novembre à l'occasion de la collecte pour les banques alimentaires et l'Epiceries. Les enseignes habituelles (Intermarché, Carrefour City, Carrefour Contact, Naturéo et Franprix) ont apporté leur collaboration à ces journées de solidarité.



Journée du Handicap

A l'occasion de la Journée internationale du handicap, la Ville a organisé le 27 novembre une rencontre sur le thème du handisport au Cinéma Paradiso. A cette occasion, François Carré, professeur en physiologie cardiovasculaire au CHU de Rennes, a mené une conférence sur l'impact du sport sur la santé. Elle a été suivie par la projection du film « De toutes nos forces » réalisé par Nils Tavernier.



Ambiance joyeuse à la patinoire du CEC

Le samedi 4 décembre, la patinoire a ouvert ses portes au public sur le parvis du CEC. Petits (à partir de 3 ans) et les plus grands ont pu s'adonner gratuitement aux joies de la glisse jusqu'au 28 décembre.



Marché de Noël

Commerces éphémères et animations ont plongé les Yerrois dans l'ambiance très attendue des fêtes. Vous avez été très nombreux à visiter les chalets pour trouver des idées cadeaux ou des gourmandises, ainsi que pour profiter des animations en décembre.



De la joie au Noël des enfants

La salle de spectacle du CEC a fait le plein mercredi 15 décembre à l'occasion du spectacle de fin d'année offert par la Ville aux plus petits venus en famille ou accompagnés des animateurs des centres de loisirs.

YERRES AUTREMENT (3 élus)



Insécurité routière, tous concernés.

Mourir en allant au travail à vélo. Voilà ce qui est arrivé à une citoyenne de notre agglomération, le 29 Novembre dernier, à Vigneux-sur-Seine, près du centre commercial Valdoly.

Le carrefour avait été refait en 2019, **sans respecter la loi LAURE L228-2** du Code de l'Environnement, qui précise : « A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et des contraintes de la circulation ». Cette loi a été complétée par la jurisprudence notamment la notion "**de besoin et contrainte de la circulation**" : le choix de la collectivité se porte sur **le type d'aménagement** et non sur la question de savoir s'il y a obligation de mettre en place un aménagement ou exemption de cette obligation.

J'ai déjà dénoncé cette situation, notamment lorsque l'avenue Pasteur a été rénovée. Aucun aménagement n'y a été effectué. Pas plus que sur la rue Brun qui dessert pourtant l'école du Taillis.

Cela ne sert à rien de créer des parkings à vélos dans les collèges et les lycées tant que ces derniers ne sont pas accessibles par des voies sécurisées.

A l'occasion de la réunion du Comité Consultatif des Pistes Cyclables, nous avons pu en discuter avec la majorité municipale. J'ai envoyé un courriel de compte rendu suite à une ballade organisée afin de proposer un circuit qui desservirait les collèges, la gare, la piscine, la Mairie...

Depuis, en Conseil municipal, on nous répond que la Communauté d'Agglomération y travaille.

Nous demandons que le processus s'accélère.

Combien de temps encore avant que les collectivités fassent **CESSER CETTE INSECURITE** ? Combien de deuils ?

Je profite également de cette tribune pour vous signaler une erreur qui s'est glissée dans la dernière tribune de Yerres Autrement. C'est le **Parc** du Château Budé qui est aménagé par la ville et non le Château Budé (qui est privé). Total du financement prévu 3 millions d'Euros dont 1,8 millions auto financé par la ville (le solde étant subventionné).

Nous vous souhaitons beaucoup de joie et de bonheur pour 2022.

Fabienne Gabbanelli
Yerres Autrement
fabienne.gabbanelli@gmail.com

YERRES EN COMMUN (1 élue)



BONNE ANNÉE D'ESPOIR ET DE BONHEUR

En ce début 2022, je souhaite vous présenter ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de **BONHEUR** pour l'année qui s'annonce. Cette année fera l'objet de deux scrutins électoraux déterminant pour notre pays : l'élection présidentielle et les élections législatives. J'ai l'**ESPOIR** que la **FRANCE** de la **FRATERNITÉ** en sorte renforcée.

J'ai l'**ESPOIR** qu'à cette occasion le **PEUPLE de FRANCE** fasse mordre la poussière aux idées de haine, racistes et xénophobes.

J'ai l'**ESPOIR** que la **LIBERTÉ** économique d'une minorité d'individus ne se fasse plus sur le dos de la majorité des autres.

J'ai l'**ESPOIR** que notre **RÉPUBLIQUE** traite avec **ÉGALITÉ** toutes les citoyennes et tous les citoyens qui la composent. D'où qu'ils viennent. Quel que soit leur genre. Quelles que soient leur couleur de peau ou leur religion.

Comme la majorité des habitantes et des habitants de mon pays, **JE RÊVE D'UNE FRANCE** où nous mettons en commun nos goûts et nos cultures parce que nous faisons le choix de nous aimer au lieu de nous opposer.

Ma prochaine permanence aura lieu : **samedi 22 janvier 2022 de 9h30 à 12 heures - 22, rue du Mont-Griffon** (centre technique municipal).

J'y suis joignable au : **01 69 49 77 34**.

Claire Charansonnet
Yerres en commun, la gauche rassemblée
Nous écrire : yerres-en-commun@orange.fr
Notre actualité sur **internet** : yerres-en-commun.monsite-orange.fr
et **facebook** : Yerres en commun.

YERRES COMME NOUS L'AIMONS (31 élus)



Prendre l'initiative

Prendre l'initiative pour notre majorité municipale, c'est anticiper et saisir à bras le corps les dossiers, les problèmes, vos attentes, pour y apporter des réponses concrètes, efficaces, innovantes. C'est préserver notre commune et son cadre de vie, proposer des projets nouveaux. C'est aussi accompagner celles et ceux qui mettent leur talent et leur énergie au service de Yerres.

Prendre l'initiative de préserver l'ADN Yerrois, notre architecture à taille humaine, nos parcs, nos arbres, nos coteaux, en les protégeant encore davantage dans notre Plan Local d'Urbanisme actuellement révisé ;

Prendre l'initiative d'embellir et de moderniser notre commune, avec l'aménagement du quartier de la Gare, la rénovation du Château Budé, la création du Parc Budé, la renaturation de l'Île Panchout... ;

Prendre l'initiative de se mobiliser ensemble pour lutter contre la pollution des avions (avec l'Association DRAPO), contre le saccage de la nature (par nos actions citoyennes « Nettoyons la forêt »), contre les dépôts sauvages de déchets (grâce à notre système étendu de vidéosurveillance) ;

Prendre l'initiative de fermer avec des cadenas les armoires fibres laissées ouvertes par les opérateurs, de verbaliser les poids lourds qui détériorent nos chaussées, de sanctionner les actes d'incivilité ;

Prendre l'initiative d'installer des purificateurs d'air dans toutes les classes de nos seize écoles, dans chaque dortoir et chaque réfectoire, pour que nos enfants respirent un air sain ;

Prendre l'initiative de désherber nos rues sans produits phytosanitaires, de contrôler les consommations d'eau pour détecter les fuites en temps réel, de rendre autonomes énergétiquement nos bâtiments publics à l'image de l'école des Godeaux ;

Prendre l'initiative de remplacer les ampoules traditionnelles de notre éclairage public par des ampoules LED moins énergivores (1.800 seront installées en 2022) ;

Prendre l'initiative, en partenariat avec les villes qui nous entourent, de créer un schéma de pistes cyclables adapté, utile et cohérent ;

Prendre l'initiative de favoriser sans relâche l'installation de nouveaux commerces, de nouveaux services, de nouveaux professionnels de santé ;

Prendre l'initiative de continuer à animer et à dynamiser notre Ville, à l'image de notre marché de Noël qui, malgré la crise sanitaire et en respectant les mesures de protection, nous a permis tout le mois de décembre de partager ensemble de beaux moments ;

Prendre l'initiative de créer une réserve communale de sécurité civile (elle compte 35 membres à ce jour), outil de proximité et d'accompagnement des Yerrois, notamment lors d'épisodes de crises ;

Oui, prendre l'initiative, c'est protéger, créer, innover, anticiper, agir, progresser, et aussi parfois résister à l'air du temps quand il le faut, pour préserver « l'exception yerroise ».

En 2022 comme chaque année, vous pouvez compter sur nous pour prendre l'initiative !

Bonne et heureuse année à tous.

Olivier Clodong, Nicole Lamoth,
Fabrice Gauduffe, Gaëlle Bougerol, Gilles Carbonnet, Jocelyne Falconnier, Didier Le Coz, Laetitia Dorot, Jean-Claude Le Roux, Vannina Ettori, Nicolas Dupont-Aignan, Danielle Rousseau-Nusbaum, Alexandre Dumont, Bernard Tarkali, Jean-Moïse Venerosy, Dominique Renonciat, Jean-Paul Regeasse, Carole Pellisson, Jean-François Caro, Anne-Laure Guibert, Gérard Bouthier, Audrey Wacquiez-Cormont, Bernard Nusbaum, Emilie Sponville, Guy Cluzel, Victoire Refalo, Denis Adam, Vanessa Mazeau, Cyril Mertens, Marie-Christine Robillard, Rémy Petit



Numéro 273 janvier 2022
Journal d'information municipale distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.
Directeur de la publication : Clément Margueritte
Rédacteur en chef : Chrystel Borras
Rédaction : Anne Crétole, Laurent Degradi
Maquette : Stéphane Becamel, Mickaël Barnier
Photographie : Service communication, Freepik
Impression : Imprimerie Municipale de Yerres
Tirage : 15 000 exemplaires
Renseignements : Hôtel de Ville - 01 69 49 76 00
Courriel : communication@yerres.fr
Dépôt légal : 3^{er} trimestre 2021 Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES NOVEMBRE 2021

- Nour AH-NIEME
- Yaël TAGO-GODSPOWER
- Adam BEN BOUZID HOUTI
- Adèle MEUNIER
- Ela AGREBI
- Méline AUBIN
- Raphaël LE CORRE
- Victoria NUNES BARBOSA

MARIAGES NOVEMBRE 2021

- Moufid GHERISSI & Malika TAFKIR
- Abdelkader MANSEUR & Faffa BOUCHELAGHEM
- Kelian BASTARD & Masiel ZEBALLOS CUETO

DÉCÈS NOVEMBRE 2021

- Claude GIOS 81 ans
- Raymond LENRIOT 79 ans
- Monique GIRAUD née NAUT 90 ans
- Olivier BADOUCHE 57 ans
- Chantal HURAUULT 62 ans
- Marguerite AUBIN née ERNOUL 92 ans
- Daniel GITON 80 ans
- Christiane LÉTOT née MARCHAND 89 ans
- Patrice ANGOT 72 ans
- Monique COUTURIER née ROCHEFORT 87 ans
- Jacqueline CAILLOT née DELERS 77 ans
- Alain BÉROT 84 ans
- Isabelle LEBLANC née MARTIN 49 ans

PHARMACIES DE GARDE

Samedi 1^{er} janvier
PHARMACIE BONNET
10 rue du Plateau,
91800 Brunoy
01 60 46 06 72

Dimanches 2, 9 janvier
PHARMACIE TOUBOUL
3 rue des Grès,
91800 Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 16 janvier
PHARMACIE CAILLAULT
20 place Pierre-Semard,
94190 Villeneuve-St-Georges
01 43 89 01 67

Dimanche 23 janvier
PHARMACIE DES ÉCRIVAINS
3 rue Courteline
94190 Villeneuve-St-Georges
01 43 89 02 50

Dimanche 30 janvier
CK PHARMACIE
Centre Commercial Intermarché
32 avenue Le Foll
94290 Villeneuve-le-Roi
01 49 61 12 69

Sous réserve de changements. Contactez le commissariat de Montgeron au 01 69 52 85 00 pour avoir confirmation. En dehors des horaires d'ouverture des officines, présentez-vous au commissariat muni d'une pièce d'identité et de l'ordonnance du jour. Retrouvez les pharmacies de garde sur le site monpharmacien-idf.fr.

UN TRAIL POUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES



Samedi 22 janvier, chaussez vos meilleures baskets et vos lampes frontales pour le départ de la première édition du trail des Lum'Yerres. Organisée par l'entreprise yerroise Options Sport Event, cette course vise à aider une association. Cette année, 1€ par participation sera directement reversé à l'ARSEP (lutte contre la sclérose en plaque). Deux courses sont possibles : 12km et 22 km, au départ du Bois de la Grange, arrivée Stade Léo Lagrange.

📍 **Samedi 22 janvier, 17h30-21h30. Inscriptions sur chronometrage.com/evenement/trail-yerres**

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Quatre agents mandatés par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) procéderont au recensement de la population, entre le 20 janvier et le 26 février 2022. Le recensement permet d'établir la population officielle et fournit des informations sur les habitants (âge, profession, moyen de transport, conditions de logement, etc). Cette photographie de la population, réalisée régulièrement, permet d'orienter les politiques publiques nationales.

Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs yerrois : Nadine Mazzocco, Nadège Wunderle, Myriam Mondon et Djamal Guemache.

Meilleurs Vœux

2022



Les agents municipaux sont mobilisés au service des Yerrois, tout au long de l'année, dans tous les domaines de la vie quotidienne et exerçant des métiers aussi variés que : jardiniers, animateurs, personnels de cantine, policiers, agents d'entretien, préventeurs, peintres, journalistes-photographes, plombiers, mécaniciens, gardiens, porteurs de repas, assistants social, assistants maternels, architectes, ingénieurs, palefrenier, thermicien, agents administratifs, puéricultrices, graphistes, informaticiens, comptables, agents de voirie, psychologue, ...